



**Entreprises d'assurance - Fusion par absorption de l'entreprise d'assurance de droit français AXA Corporate Solutions Assurance par l'entreprise d'assurance de droit irlandais XL Insurance Company SE.**

L'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution de France, a informé le Commissariat aux Assurances que la fusion par absorption de l'entreprise d'assurance AXA Corporate Solutions Assurance par l'entreprise d'assurance XL Insurance Company SE a été autorisée avec effet au 31 décembre 2019.

La fusion par absorption devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

